LICHENS DES GRÈVES DE LA MOSELLE, ENTRE MÉRÉVILLE ET PONT-SAINT-VINCENT, MESSEIN ET NEUVES-MAISONS (MEURTHE-ET-MOSELLE);

par **M. l'abbé HUE.**

Pourquoi, dira-t-on, publier la nomenclature des Lichens de ce petit coin de la Lorraine, et quel intérêt peuvent-ils présenter? D'abord, là se rencontrent plusieurs espèces et variétés qui n'ont pas encore été signalées dans le département de Meurthe-et-Moselle; puis cet ensemble de Lichens, nés depuis quelques années seulement, disparaîtront dans un avenir assez rapproché. Les cailloux roulés qui les portent commencent à se couvrir de Mousses, principalement de *Bryum argenteum*, et de Lichens à thalle foliacé, surtout de *Peltigera rufescens* Hoffm.; la terre végétale ne tardera pas à s'y former et les grèves actuelles deviendront des prairies. Il est donc intéressant pour la science de faire connaître les espèces de Lichens qui végètent actuellement sur ces grèves, et il y aura également un intérêt scientifique à rechercher dans quelques années si ces espèces se retrouvent sur les grèves que la Moselle laisse actuellement à découvert. Depuis combien de temps ces Lichens ont-ils commencé à se former? Il m'est impossible de le préciser : tout ce que je puis dire, c'est que pendant mon séjour au château de Ludre, de 1879 à 1888, j'ai parcouru plusieurs fois ces grèves sans y remarquer d'autres Lichens que des *Verrucaria nigrescens* Pers. en assez pauvre état. Les plus anciens de ces Lichens, en laissant de côté les *Peltigera* et les *Cladonia*, ne dateraient donc que de quatre ou cinq ans, six ou sept ans au plus, et il est facile de constater qu'en ce moment ils naissent en grande quantité. Enfin ces Lichens sont encore dignes de l'attention des lichénologues par leur mode de végétation; presque tous en effet, qu'ils soient foliacés ou crustacés, affectent la forme orbiculaire.

Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer la situation de ces grèves et d'expliquer comment elles se sont formées. La Moselle, après avoir longé le village de Flavigny et baigné les collines sur lesquelles sont bâtis les villages de Richardmesnil et de Méréville, en coulant du sud-est au nord-ouest, arrive en face d'un petit plateau qui porte le bois dit de Grévotte. Là, elle se trouve repoussée par les collines et les roches d'Afrique qui bordent le plateau séparant son bassin de celui de la Meurthe. Elle prend alors son cours de l'est à l'ouest et continue à avancer ainsi, en faisant de nombreux lacets, jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'étranglement formé d'un côté par le prolongement de la colline de Sainte-Barbe, à la base de laquelle est Pont-Saint-Vincent, et de l'autre côté par le plateau de la forêt de Haye, entre les villages de

Sexey-aux-Forges et de Marron. Après avoir franchi cet étranglement, la rivière se dirige vers Toul.

En face de l'endroit où la Moselle change de direction, dans le bois de Grévotte changé en parc, M. le comte de Ludre a fait édifier, il y a vingt-cinq ans, un beau château du style Louis XIII. De ce château au village de Sexey-aux-Forges, la rivière traverse une plaine dont l'altitude est d'environ 225 mètres, et qui, à vol d'oiseau, mesure à peu près 8 kilomètres de longueur sur de 2 à 3 de largeur. Cette plaine se trouve coupée, en deux parties presque égales, par le pont du chemin de fer de Nancy à Chalindrey et par celui qui relie Neuves-Maisons à Pont-Saint-Vincent. Nous n'avons pas à nous occuper de la seconde partie, c'est-à-dire de celle qui s'étend entre ces ponts et le village de Sexey-aux-Forges : là, la Moselle canalisée coule dans un lit fixé par la main des hommes. Mais que son cours est changeant entre le pont de Méréville, situé en face du château de Ludre, et celui de Pont-Saint-Vincent ! Si nous consultons le riche chartrier de la famille de Ludre, nous apprenons qu'il y a quelques siècles elle baignait le pied des murs du château de Richardmesnil et que vers 1750 elle faisait tourner à Messein les roues d'un moulin, dont la maison existe encore, mais qui, comme le château, est maintenant à plusieurs centaines de mètres du lit actuel de la rivière. Si vous interrogez les vieillards de la localité, ils vous diront qu'ils ont vu plusieurs fois la Moselle modifier sa direction et qu'en 1834 elle passait encore dans le bas de Messein. Du reste, parcourez cette plaine, vous trouverez çà et là des « mortes », c'est-à-dire de longues mares remplies d'eau, et des dépressions de terrain qui indiquent, les unes et les autres, d'anciens lits de la rivière : c'est ainsi que l'on voit qu'il fut un temps où elle longeait Moulin-Bois, dans la partie qui confine au confluent du Madon et de la Moselle. Du reste, toute cette plaine, qui est en partie en prairies et en partie en champs cultivés, ne présente presque partout qu'une légère couche de terre végétale reposant sur un lit de grèves. Enfin, en 1873, quand furent commencés les travaux du canal de l'Est, les ingénieurs supprimèrent un des deux bras que la Moselle avait alors dans les prairies de Messein, celui de droite, et depuis cette époque le bras gauche est devenu son lit unique. Mais, au lieu de le suivre tranquillement, elle enleva, tantôt à droite, tantôt à gauche, quelques hectares de prairies, abandonnant du côté opposé de grands bancs de grèves. C'est sur ces cailloux roulés, laissés à découvert il y a vingt ans, que végètent les Lichens qui font l'objet de cette étude. La Moselle, après avoir coulé pendant quelques années dans le lit qu'elle s'était creusé, recommence depuis quatre ou cinq ans à détruire ses berges et à faire de nouveaux dépôts de cailloux roulés. Il serait certainement intéressant de visiter de temps en temps ces bancs de grèves en

voie de formation et de constater à quel moment ils commenceront à se couvrir de Lichens. Déjà on y voit apparaître quelques Phanérogames enfonçant leurs racines dans le sable mêlé aux galets, les deux *Œnothera* et surtout l'*O. biennis*, les *Polygonum Hydropiper* et *mite*, le *Senecio viscosus*, la *Saponaria officinalis*, etc., qui sont là les premiers pionniers de la végétation.

1. **Collema pulposum** Ach. — Sur la terre qui entoure les grèves de la rive droite de la Moselle ; stérile.

2. **Stereocaulon tomentosum** Laur. — Sur le sable et les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Sur la rive droite, les podétions d'un gris glaucescent, très ramifiés dans le bas, forment de petits buissons hauts de 2 à 3 centimètres et larges de 4 à 5; ils sont couverts, dès la base, d'un côté de granulations, prenant souvent la forme de squamules, crénelées avec des crénelures plus blanches que le disque, ou agglomérées en forme de verrues, et en dessous d'un tomentum épais. La potasse jaunit ces granulations et est sans action sur l'axe des podétions. Les apothécies, très nombreuses, terminales et surtout latérales, sont d'abord concaves, puis entourées d'un bord plus pâle que le disque qui est rougeâtre ou brun, et ce bord finit par disparaître; les paraphyses sont simples, ni rameuses, ni articulées, et un peu renflées au sommet; les spores sont incolores, droites ou un peu courbées, ou encore flexueuses, 1-2, plus souvent 3, et parfois 5-septées, longues de 0,020-40, et larges de 0,0025-40 millimètres. L'iode bleuit la gélatine hyméniale, puis l'obscurcit; si l'on enlève l'excès du réactif, on aperçoit çà et là une teinte rouge vineux.

Ces échantillons sont une forme du *St. tomentosum* Laur., se distinguant du type par leurs nombreuses ramifications et leurs granulations descendant jusqu'au bas des podétions; ils se rapprochent du *St. alpinum* Laur. et s'en distinguent, du premier coup d'œil, par le tomentum épais de la face intérieure de leurs podétions. Il me semble que l'exsiccata n° 157 de M. l'abbé Harmand, que j'ai d'abord nommé avec lui *St. tomentosum* var. *alpinum* (Laur.), doit être regardé comme appartenant au type à cause de son tomentum épais. Les exemplaires que j'ai récoltés sur la rive gauche de la Moselle se rapprocheraient davantage de cette variété *alpinum* par leurs granulations plus serrées et leur tomentum moins épais; je crois néanmoins que l'on ne doit les regarder que comme une des nombreuses formes que peut revêtir ce Lichen. C'est la première fois que cette espèce est signalée dans le département de Meurthe-et-Moselle.

3. **Cladonia pyxidata** f. **simplex** Hoffm. — Sur le sable entre les cailloux roulés des grèves de la rive droite de la Moselle ; stérile.

4. **Cladonia cariosa** Floerke ; l'abbé Harmand exsicc. n° 174. — Grèves de la rive droite de la Moselle, dans la partie qui commence à se couvrir de terre.

Thalle bien développé dans toutes ses parties et jaunissant par la potasse, portant de nombreuses apothécies. La plupart de ces échantillons ressemblent à l'exsiccata 1027 *b* de M. le Dr Arnold, mais certains ont les podétions garnis de squamules comme dans les exsiccatas nos 627 et 1100 de M. Zwackh.

5. **Cladonia fimbriata** f. **tubæformis** (Hoffm.). — Sur la terre mêlée aux grèves des deux rives de la Moselle.

— var. **abortiva** Ach. et var. **subcornuta** Nyl. — Même station.

6. **Cladonia furcata** Hoffm. — Au milieu du *Peltigera rufescens* Hoffm. dans les parties des grèves de la rive droite qui commencent à se couvrir de terre ; stérile.

7. **Cladonia pungens** Ach. — Commun dans les prairies de Messein et dans les grèves des deux rives de la Moselle qui se couvrent de terre ; rarement fructifié.

8. **Evernia Prunastri** f. **terrestris** Nyl. — Commun sur les cailloux roulés et le sable des grèves des deux rives de la Moselle.

Thalle en grande partie ascendant, jaunâtre, rarement grisâtre, presque concolore des deux côtés, sans sorédies dans les jeunes échantillons ; avec quelques sorédies marginales sur ceux qui sont plus âgés ; stérile.

9. **Parmelia caperata** Ach. — Assez rare sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Le thalle de ces échantillons est peu développé et n'a que 2 ou 3 centimètres de diamètre. Il en est de même pour les *Parmelia* qui suivent ; stérile.

10. **Parmelia saxatilis** Ach. — Même station.

11. **Parmelia sorediata** Nyl. — Même station.

Thalle orbiculaire (diam. 1 à 2 cent.), couvert de petites sorédies blanches naissantes, insensibles, comme la médulle, à l'action du chlorure de chaux ; stérile comme le précédent.

12. **Parmelia physodes** Ach. — Même station ; rare et stérile.

13. **Peltigera canina** var. **leucorrhiza** Floerke ; l'abbé Harmand *Observ. Flore lichen. Lorraine*, II, p. 11. — Sur les anciennes grèves de la rive gauche de la Moselle ; fertile.

14. **Peltigera rufescens** Hoffm. — Très commun sur les parties couvertes d'un peu de terre, et parfois sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Certains échantillons sont tout couverts de pruine blanche, comme ceux que l'on recueille sur le calcaire. Pour les autres on peut distinguer deux formes : l'une, la plus fréquente, présente un thalle à lobes assez étroits, brunis, opaques (1), et plus ou moins couverts en dessus de pruine blanche, avec des apothécies excessivement nombreuses, portées par de petits lobes recouverts d'un tomentum très blanc, lequel disparaît à mesure que les apothécies croissent. A la page inférieure du thalle, on voit des veines et des rhizines brunes et même noires, les premières montant en se décolorant jusque sous les apothécies. Celles-ci, d'abord repliées de haut en bas et en dedans, s'enroulent ensuite à droite et à gauche et en dehors, et, enfin, se fendillent vers le haut à mesure qu'elles mûrissent. Sous les apothécies, on voit d'abord des veines et des interstices blanchâtres, qui finissent par disparaître et sont remplacés par un tomentum continu. Cette forme touche de près et le *P. canina* var. *ulorrhiza* Hepp, Arnold exsicc. n° 921, et le *P. spuria* DC. Elle se distingue du premier par son thalle plus étroit, plus bruni, pruineux, et du second par sa taille plus grande et ses nervures de couleur foncée. Souvent le thalle de cette forme, comme du reste celui de plusieurs autres *Peltigera*, acquiert une certaine épaisseur, parce que les jeunes lobes qui se forment chaque année recouvrent les anciens qui finissent par pourrir. Dans les exsiccatas que je possède, en dehors de celui de M. l'abbé Harmand n° 343, je n'ai pu trouver d'échantillons analogues pour le tomentum des jeunes lobes; mais, dans l'herbier de Bory de Saint-Vincent, il s'en trouve de semblables aux miens, récoltés par ce savant près de Paris, dans le bois de Boulogne, en 1832. L'autre forme, que l'on trouve même sur les cailloux roulés, a des lobes bruns, rarement pruineux, étalés comme les rayons d'un cercle, à bords crêpés ou roulés en dedans; elle est beaucoup plus rare et fructifie moins bien que la première. Les spores 3-5-septées mesurent 0,035-61 sur 0,004-5 millimètres dans les deux formes.

(1) Il est remarquable que les trois Flores de Lichens écrites en français donnent à cette espèce un thalle brillant. Pour M. Malbranche, *Flore Lich. Norm.* p. 95, il n'y a rien d'étonnant, puisque son exsiccata n° 369, que j'ai pu examiner, est le *Peltigera polydactyla* Hoffm. (voy. Hue *Lich. Canisy*, p. 28). Mais pour M. l'abbé Olivier, *Flore Lich. Orne*, p. 92, et M. Flagey *Flore Lich. Franche-Comté*, p. 140, cette assertion peut surprendre, puisqu'ils ont publié l'un et l'autre le *P. rufescens* Hoffm. en exsiccatas avec un thalle opaque et non brillant, l'un sous le n° 71 et l'autre sous les n°s 10 et 159.

15. **Peltigera spuria** DC. — Rare sur la terre des grèves des deux rives de la Moselle; fertile.

Sur la rive gauche se trouve aussi le *Peltigera* à lobes arrondis et à sorédies bleuâtres, formant de petites rosettes de 4 à 5 centimètres de diamètre, que M. l'abbé Harmand (*Observ. Flore lichen. Lorraine*, II, p. 13) rapporte à cette espèce et qu'il a publié sous le n° 346. Il me paraissait plus naturel de le considérer comme une variété sorédiée du *P. canina* Hoffm., et ce serait, d'après M. Wainio (*Adjum. Lichenogr. Lappon.* 129), le *P. extenuata* Nyl. apud Norrlin, *Tavast.* p. 178, et, d'après M. Arnold (*Lichenfl. Munch.* p. 38), le *P. canina* f. *soreumatica* Flot.; mais M. l'abbé Harmand m'a écrit qu'il a vu ces lobes stériles se couvrir d'apothécies et devenir semblables à ceux du *P. spuria* DC. (1).

16. **Physcia parietina** DN. — Fréquent sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle, et rarement fructifié.

— var. **aureola** Fr. — Sur un caillou roulé des grèves de la rive gauche, et récolté avec M. l'abbé Harmand.

17. **Physcia tenella** Nyl. — Très commun sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Forme très remarquable par son thalle dont les laciniures étroites, allongées, souvent peu ramifiées, appliquées sur la pierre et garnies de longs cils blanchâtres, s'étalent en rosettes; en grandissant, elles se relèvent aux extrémités qui se courbent en forme de voûte et se couvrent de sorédies, et enfin, quand elles fructifient, elles perdent la forme orbiculaire. Parfois, et surtout quand le thalle porte des apothécies, on voit des sorédies arrondies sur les laciniures. Ces sorédies, ainsi que celles qui sont terminales, jaunissent par la potasse. Il n'y a là rien qui puisse étonner; car, si l'on place sous le microscope une coupe du thalle, on voit que la réaction s'opère non sur le cortex, mais dans la couche gonidiale. Les glomérules de gonidies, qui forment les sorédies, doivent donc avoir la même réaction.

18. **Physcia cæsia** Nyl. — Récolté une seule fois sur le sable entre les cailloux roulés des grèves de la rive droite de la Moselle; stérile.

19. **Physcia obscura** var. **orbicularis**. — *Parmelia obscura* var. *orbicularis* Schær. *Enum. Lich. europ.* p. 37. — Sur un caillou roulé et sur une pierre calcaire, grèves de la rive droite de la Moselle; stérile.

20. **Lecanora elegans** f. **orbicularis** Lamy *Catal. Lich. Mont-*

(1) M. l'abbé Harmand m'a envoyé dernièrement des échantillons récoltés à Fléville, qui prouvent que ce Lichen est bien le *P. spuria* DC.

Dore, p. 57; *Parmelia elegans* f. *orbicularis* Schær. *Enum. Lich. europ.* p. 51. — Assez fréquent sur les cailloux roulés des deux rives de la Moselle.

Thalle formant des rosettes régulières de 1,5 à 3 centimètres de diamètre, à rayons un peu écartés les uns des autres et aplatis à la circonférence ; apothécies à bord entier, très rarement crénelé ; paraphyses articulées, les deux ou trois cellules supérieures plus renflées et étranglées à l'articulation, la dernière cellule mesurant jusqu'à 0,006 millimètres, parfois rameuses vers le sommet; spores placodiomorphes, longues de 0,011-14 et larges de 0,007-8 millimètres. La gélatine hyméniale bleuit par l'iode, et reste bleue après l'enlèvement de l'excès du réactif. Le thalle et l'épithécium deviennent pourpres par la potasse, et d'un rouge brique par le chlorure de chaux; la liqueur de Labarraque ne produit pas cette dernière réaction.

— var. **tenuis** Nyl. *Lich. Scand.* p. 137, et Lamy *Catal. Lich. Mont-Dore*, p. 57.—*Lichen elegans* var. *tenuis* Wahlenb. *Flor. lappon.* p. 417. — Mêmes stations, mais moins fréquent; stérile.

21. **Lecanora incrustans** f. **athallina** Nyl. apud Dominique *Lich. baie Bourgneuf*, p. 21.— Sur un caillou roulé des grèves de la rive droite de la Moselle.

22. **Lecanora pyracea** Ach. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle, où il est fréquent et ne forme le plus souvent qu'un petit groupe d'apothécies au milieu des autres Lichens.

— f. **pyrithroma** Nyl. — Mêmes stations et même mode de végétation.

23. **Lecanora vitellina** Ach. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives, où cette espèce forme de petits îlots au milieu des autres *Lecanora*.

Thalle à peine visible, formé de petits granules vitellins, parfois nul (c'est alors la forme *athallina* Wedd. *Lich. île d'Yeu*, p. 278); apothécies concolores avec des paraphyses articulées, souvent rétrécies à l'articulation; la cellule terminale, plus renflée que les autres, mesure 0,0045-60, tandis que le corps de la paraphyse n'a que 0,0020-22 millimètres. Comme toujours dans cette espèce, les spores varient de forme; on en trouve de simples, de 1-septées, mais le plus souvent elles ont un nucléus à chacune de leurs extrémités, elles mesurent 0,009-11, sur 0,0045-50 millimètres. La gélatine hyméniale bleuit, puis brunit; si l'on ôte l'excès du réactif, le bleu reparaît.

24. **Lecanora exigua** Nyl., l'abbé Harmand *Observ. Fl. lichen. Lor-*

raine I, p. 9. — Sur un caillou roulé des grèves de la rive gauche de la Moselle.

Lecanora exigua Nyl. var. **demissa** Floerke, Koerber *Syst. Lich. Germ.* p. 124, Hepp *Flecht. Europ.* n° 645. — Commun sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle, où cette variété forme de petits îlots arrondis au milieu des autres Lichens.

Thalle le plus souvent granuleux, parfois aréolé-verruqueux, cendré grisâtre ou noirâtre, çà et là un peu lépreux, sans hypothalle noir, et insensible à l'action de la potasse. Apothécies larges de 0,2-5 millimètres, espacées, dégagées du thalle, d'abord entourées d'un bord entier et grisâtre, puis complètement immarginées, à disque noir et souvent convexe; épithécium brun; spores d'abord noirâtres, puis brunes, 1-septées, rarement resserrées à la cloison, avec les extrémités arrondies ou un bout plus aigu que l'autre, oblongues, longues de 0,012-16 et larges de 0,006-8, ou plus ellipsoïdes et mesurant 0,013-14 sur 0,008-9 millimètres. La gélatine hyméniale bleuit par l'iode, puis s'obscurcit; la couleur bleue reparaît après l'enlèvement de l'excès du réactif.

25. **Lecanora saxicola** Ach. — Assez fréquent sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Thalle d'un jaune verdâtre, ayant le plus souvent la forme sphérique (diam. 0,7-20 millim.), complètement appliqué sur la pierre, rayonnant sur le pourtour, à rayons lobés aux extrémités, composé dans le milieu de petites squames de formes variables, planes et contiguës comme les rayons, jamais imbriquées, quelquefois un peu brunies au centre. Apothécies à bord blanc et entier, crénelé sur un seul échantillon, à disque plus ou moins bruni; spores simples et incolores, longues de 0,012-13, et larges de 0,007-8 millimètres. La gélatine hyméniale bleuit par l'iode, puis brunit; l'enlèvement de l'excès du réactif fait revenir la couleur bleue.

26. **Lecanora dispersa** Floerke. — Très commun sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Thalle nul; apothécies à bord blanc entier ou plus souvent crénelé et persistant, à disque livide, brunâtre ou rougeâtre, insensibles à l'action de la potasse et du chlorure de chaux; épithécium d'un brun jaunâtre ou brunâtre; paraphyses à peine renflées au sommet, ni articulées ni rameuses; spores simples et incolores, arrondies aux deux extrémités, ayant souvent deux nucléus, longues de 0,012-13 et larges de 0,006-7 millimètres. L'iode bleuit la gélatine hyméniale. Cette espèce forme parfois de petits îlots au milieu des autres Lichens, mais le plus souvent elle se

disperse au milieu d'eux et envahit parfois leur thalle, par exemple ceux du *Physcia tenella* Nyl. et du *Verrucaria nigrescens* Pers.

27. **Lecanora subfusca** var. **campestris** Schær. *Enum. Lich. europ.* p. 75. — Rare sur les cailloux roulés des grèves de la rive gauche de la Moselle.

28. **Lecanora coilocarpa** Nyl. — Très rare sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

29. **Lecanora Hageni** Nyl. — Très commun sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle, formant parfois de petits îlots, le plus souvent dispersé au milieu du *Lecanora dispersa* Floerke et du *Verrucaria nigrescens* Pers.

Thalle grisâtre, granuleux, manquant souvent, l'apothécie naissant au milieu du petit granule ne tarde pas à le recouvrir; apothécies larges de 0,2-6 millimètres, parfois pressées, le plus souvent dispersées, à bord blanc, entier ou légèrement crénelé, persistant quelquefois, le plus souvent disparaissant, de sorte que ces apothécies prennent une apparence biatorine, à disque nu, livide et, si on le mouille, paraissant à peine coloré, ou plus opaque et brunâtre; épithécium toujours bruni et non granuleux; paraphyses agglutinées; spores simples et incolores, oblongues, mesurant 0,009-16 sur 0,0045-70 millimètres, ou plus ellipsoïdes, longues de 0,013-15 et larges de 0,007-9 millimètres. L'iode bleuit la gélatine hyméniale d'une manière persistante, même après l'enlèvement de l'excès du réactif. Cette forme se rapproche, par ses apothécies biatorines et la couleur de leur disque, du *L. luridatula* Nyl. apud Hue (*Addend. Lichenogr. europ.* p. 90, *L. Hageni* var. *luridatula* Nyl. apud Norrlin *Herb. Lichen. Fenn.* n° 277), mais elle s'en éloigne par ses spores plus grandes et la réaction de sa gélatine hyméniale. Elle est semblable, à part la couleur du disque des apothécies dans certains échantillons, à un exemplaire récolté par le regretté Lojka en Transylvanie sur une pierre de même nature et nommé par M. Nylander *L. Hageni*.

30. **Lecanora calcarea** f. **contorta** Nyl. — Sur des cailloux roulés des grèves de la rive gauche de la Moselle.

Thalle formé d'aréoles planes, contiguës ou un peu distantes les unes des autres, d'un vert sale sans poussière blanche, blanches au bord, portant une apothécie à bord plus ou moins crénelé, à disque pruineux; spores le plus souvent huit dans les thèques, quelquefois cinq ou six, d'une forme à peu près sphérique et ayant en diamètre 0,020-27 millimètres. La gélatine hyméniale par l'iode devient légèrement bleue, puis rouge vineux.

31. **Lecanora cineracea** Nyl. — Rencontré une seule fois sur un caillou roulé des grèves de la rive gauche de la Moselle.

32. **Lecanora smaragdula** Nyl. — Sur les cailloux roulés des deux rives de la Moselle.

Thalle formé de petites squamules arrondies, en dessus brunes ou olivâtres ou parfois noirâtres, et en dessous blanches dispersées ou parfois quelques-unes agglomérées, étalées sur la surface de la pierre, ou se cachant dans les anfractuosités du galet, portant des apothécies ponctiformes, restant le plus souvent urcéolées, s'élevant parfois au-dessus du thalle, à bord entier et à disque brun; paraphyses épaisses de 0,0015 millimètres environ, ni articulées, ni épaissies au sommet; spores très nombreuses dans chaque thèque, longues de 0,0035-45 et larges de 0,0010-15. L'iode rend la gélatine hyméniale rouge vineux. C'est la première fois que cette espèce est remarquée dans le département de Meurthe-et-Moselle.

33. **Lecanora pruinosa** Nyl. — Sur un fragment de pierre calcaire trouvé dans les grèves de la rive gauche de la Moselle, avec M. l'abbé Harmand.

34. **Lecidea latypiza** Nyl. — Sur les cailloux roulés des grèves de la rive droite de la Moselle, où on le voit par îlots arrondis au milieu des autres Lichens.

Thalle granuleux, à granules plus ou moins contigus, gris ou blanchâtres; ils jaunissent par la potasse et sont absolument insensibles à l'action du chlorure de chaux, ce qui peut faire regarder ces échantillons comme tout à fait typiques (voy. mes *Lichens de Canisy*, p. 83). L'hypothalle noir apparaît çà et là sur les contours. L'épithécium bleuâtre est décoloré en violet par la potasse; les spores ellipsoïdes mesurent 0,011-13 sur 0,008-9 millim., ou plus oblongues, 0,013-15 sur 0,008 millim.

35. **Lecidea enteroleuca** Ach. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Thalle formant également de petits îlots au milieu des autres Lichens, souvent dispersé et consistant en quelques granulations, parfois plus épais et plus contigu, jaunissant par la potasse et insensible à l'action du chlorure de chaux.

36. **Lecidea meiospora** Nyl. — Sur une tuile et sur quelques cailloux roulés des grèves de la rive droite de la Moselle.

37. **Lecidea crustulata** Nyl. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives, et sur une tuile, rive droite de la Moselle.

38. **Lecidea fusco-atra** var. **grisella** Floerke; Hue *Lich. Canisy*, p. 86. — Très petit échantillon sur un caillou roulé des grèves de la rive droite de la Moselle.

Ce n'est pas le Lichen typique, car les apothécies ne sont pas pruineuses, et le thalle ne donne la réaction rouge par le chlorure de chaux qu'après avoir été imbibé de potasse.

Sur le même galet se trouve une autre espèce du même groupe, à aréoles d'un brun pâle, contiguës ou un peu écartées, anguleuses, planes et portant de petites sorédies blanches marginales ou superficielles, insensibles à l'action de la potasse, du chlorure de chaux et de l'iode. Comme ce thalle est stérile, il est impossible de le déterminer avec certitude.

39. **Lecidea pauperrima** Nyl. in *Flora*, 1879, p. 220 et apud Hue *Addend. Lichenogr. europ.* p. 205; Lamy *Catal. Lich. Mont-Dore*, p. 126. — Sur un caillou roulé dans les grèves de la rive gauche de la Moselle.

C'est cette espèce, ou au moins une forme descendant comme elle du *L. fusco-atra* Ach. Le thalle, plus appauvri que dans les échantillons de M. Lamy de la Chapelle, consiste en petites aréoles d'un blanc cendré, dispersées çà et là, rougissant par le chlorure de chaux, soit extérieurement quand le réactif est employé après la potasse, soit intérieurement sous le microscope. Les apothécies sont noires, anguleuses quand elles se trouvent pressées les unes contre les autres, larges de 0,3-8 millimètres, à bord noir, entier et persistant, à disque légèrement pruineux; l'épithécium d'un brun noirâtre est décoloré par le chlorure de chaux; le périthécium et l'hypothécium sont d'un brun foncé; les paraphyses, épaisses de 0,0012-15 millimètres, sont agglutinées, non renflées au sommet, et ont une ou deux légères articulations; les spores, simples et incolores, ellipsoïdes, mesurent 0,011 sur 0,006 millimètres. L'iode rend la gélatine hyméniale bleue, puis rouge vineux, et celle-ci reste telle après l'enlèvement de l'excès de réactif. Cette espèce n'avait pas encore été récoltée dans le département de Meurthe-et-Moselle.

40. **Lecidea myriocarpa** Nyl. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle; cette espèce couvre entièrement quelques galets; le plus souvent on la voit par îlots au milieu des autres Lichens.

41. **Lecidea albo-atra** var. **ambigua** Nyl. — Sur un caillou roulé des grèves de la rive gauche de la Moselle, où il forme de petits îlots arrondis au milieu de ceux du *Lecanora exigua* var. *demissa* Floerke.

42. **Lecidea lavata** Ach. — Par petits îlots sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

43. **Verrucaria subfuscella** Nyl. — Sur un caillou roulé des grèves de la rive gauche de la Moselle.

44. **Verrucaria nigrescens** Pers. — Très commun sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle.

Ce Lichen est ici très variable : tantôt il recouvre entièrement les galets, tantôt il végète par îlots au milieu des autres Lichens, tantôt encore son thalle est dispersé ou forme une bande assez étroite qui recouvre les petites anfractuosités de la pierre. Souvent il est assez épais, mais parfois, surtout quand il est dispersé, il ne consiste qu'en quelques petites squamules reposant sur un hypothalle noir. Les apothécies varient de grosseur, et les spores de forme et de dimensions : les plus communes, parmi ces dernières, sont ellipsoïdes et mesurent 0,022-27 sur 0,013-15 millimètres; il s'en rencontre de plus allongées, ayant 0,026-29 sur 0,011-14 et rarement 0,018 sur 0,008 millimètres, et enfin de presque sphériques, longues de 0,015 et larges de 0,014 millimètres, avec des transitions entre ces formes. L'iode rend la gélatine hyméniale rouge vineux.

— var. **fusca** Nyl. — Sur les cailloux roulés des grèves des deux rives de la Moselle; moins fréquent que le type.

Thalle appauvri, brunâtre, simplement granuleux; on trouve des transitions avec l'espèce typique, c'est-à-dire des thalles en partie squamuleux et en partie granuleux; les spores varient de forme comme dans le *V. nigrescens* Pers., mais elles sont un peu plus petites, ne mesurant en longueur que 0,018-22 et en largeur 0,011-13 millimètres. Quelques-unes sont plus ou moins sphériques, ayant 0,013-15 sur 0,012 millimètres, et même 0,011 en diamètre.

Le tablier en bois du pont de Méréville, construit en 1881, commence à se couvrir de Lichens; on y remarque notamment : *Evernia Prunastri* Ach., *Physcia parietina* DN., *Lecanora holocarpa* Nyl. et *Lecanora Hageni* Nyl. Les parapets en fer n'en portent pas parce qu'ils sont peints; ceux du pont du canal de l'Est à Messein, également en fer, commençaient à se couvrir de *Physcia parietina* DN., quelques années après leur construction, quand les peintres ont détruit ce Lichen, et il n'y a pas reparu. Le *Lecanora medians* Nyl. (Harmand *Observ. Fl. lich. Lorraine*, I, p. 9 et exsicc. 528) se trouve un peu plus loin, sur les parapets en pierre du pont de Flavigny.
